

# Union Sportive de Saint-André

## ASSOCIATION OMNISPORTS FONDÉE EN 1968

Enregistrée à la préfecture du Nord le 2 Décembre 1968 sous le N°0595010151

Et depuis le 23 janvier 2009 sous le N° W595014318

Parution au journal officiel le 13 Décembre 1968 page 11703

### Section Natation

#### **Rapport moral du Président : Assemblée Générale du 9 Novembre 2023**

C'est la première année depuis 54 Ans que notre AG ne se déroulera pas dans le Hall de la Piscine et vous en savez les raisons notre piscine étant fermée (« définitivement » suite à la décision actée lors du dernier Conseil Municipal qui s'est déroulé le 17 Octobre). Notre club fête ses 54 Ans et malgré la fermeture depuis décembre 2022 est toujours l'un des meilleurs clubs Français de formation de Natation. Il est vrai que pour la prochaine saison nous ne pourrons plus progresser et maintenir notre rang (baisse des effectifs, baisse des recettes, découragement des dirigeants et bénévoles, pas de projection vers l'avenir, arrêt à court terme de la Section Sportive ...)

L'USSA saison 2022/2023 (du 1<sup>er</sup> Septembre 2022 au 31 Août 2023) c'était :

259 Licenciés dont 173 Licenciés 10 Ans et moins

23 Entraîneurs tous diplômés (BNSSA, Licences STAPS, BE1, Maitres des Ecoles, Professeurs EPS BE2...)

Un Budget de dépenses « réelles » de 90000€ environ

Pour la nouvelle saison nous ne comptabilisons que 140 Licences 10 Ans et Moins (Reloger nos 2 Ecoles de Natation dans une seule piscine à entraîner la perte de 33 licenciés)

Je ne peux m'empêcher de vous relire le Rapport Moral que j'avais fait il y a 9 ans qui malgré les promesses faites par la suite (la proposition de foi électorale de la nouvelle équipe municipale élue en 2020 promettait entre-autre la rénovation de la piscine) est toujours d'actualité.

Je ne m'épancherai pas sur la promesse faite dès Janvier de mettre en place un bassin provisoire pour pallier la fermeture « administrative » de la piscine et encore moins sur les études commandées par la municipalité à des cabinets d'expertise et non pas à des professionnels spécialistes de la rénovation de piscine pour étudier la faisabilité et le coût de la rénovation (partielle ou totale dans l'attente de la future nouvelle piscine intercommunale).

**Affilié FFN N° 180592933 depuis le 24 Février 1969**

**Agrément Jeunesse et Sports N° 59S123 le 29 Avril 2009 ; N° Siret :41016336400012 ; NAF :9312Z**

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 25 Juin 2014

### Rapport moral du Président Philippe TODOSKOFF : Adopté à l'unanimité

Il y a 13 ans, le 26 juin 2001, le docteur Pierre CAPELLE, Président depuis 32 ans, terminait son rapport par ces mots :

*« Voici le bilan d'une année, mais il y a plus : c'est l'esprit qui anime le club depuis sa création. Nous considérons que l'effort demandé aux jeunes est source d'apprentissage de la vie, que leur formation dans la bonne humeur et la discipline est une prise de conscience que la vie est un combat et que le plus grand des combats est la victoire sur soi-même. »*

En disant ces mots, le Président Capelle ignorait encore les combats que nous aurions à mener pour défendre notre piscine en refusant sa fermeture et en nous exilant pendant les longs mois de travaux (de 2002 à 2006).

Riche de toutes ces années, l'USSA natation est aujourd'hui classée parmi les 5 meilleurs clubs français de formation pour les catégories minimes, benjamines, poussines et avenir, c'est-à-dire pour les nageurs nés en 1999 et plus jeunes.

Cette année sportive 2013-2014 fut, en tout point, exceptionnelle ce qui concerne l'engagement de tous les acteurs, qu'ils soient nageurs, entraîneurs, officiels ou dirigeants, ... / .

. / ... Ces excellents résultats me réjouissent particulièrement car ils sont la preuve de la bonne santé du club, ils confirment mes prévisions et ont été obtenus à force de travail, de rigueur et de volonté.

Mais tout cela nous oblige, si nous voulons continuer à progresser, à prendre des décisions importantes :

- **Professionnaliser** : Embauche d'un Cadre chargé de piloter notre projet sportif, d'animer et intervenir sur l'équipe pédagogique, assurer les relations avec les dirigeants, les responsables institutionnels, les instances fédérales et entraîner un groupe de compétition.

- **Intervenir** auprès de la Ville de Saint-André afin de connaître d'une manière plus précise les projets concernant la rénovation de la piscine, la 3<sup>ème</sup> tranche des travaux étant prévue depuis 1994.

- **Etre vigilant** auprès des autres collectivités, Ville de Lille, Lille Métropole Communauté Urbaine afin que nous soyons informés et rassurés quant à la rénovation de la piscine Marx Dormoy et au devenir « gelé » de la construction de l'équipement prévu initialement à Tourcoing. Car, en dehors de notre implication en tant que club « fondateur » du Lille Métropole Natation et en tant que club partenaire, nous ne pouvons pas espérer maintenir notre développement sans que les promesses faites depuis 2002 ne soient tenues.

Il est vrai que nous entendons de toute part qu'il va falloir faire des économies, ce qui entraîne :

L'abandon des projets,

Plus aucune visibilité de la politique concernant les établissements nautiques.

Tout le monde s'accorde pour dire :

Que le parc des piscines en France est largement et nettement insuffisant (plus d'un tiers des jeunes français ne sait pas nager),

Qu'il est nécessaire de remettre l'existant en état, mais aussi de construire de nouveaux équipements.

A l'heure actuelle où sont donc passés les projets de la Communauté Urbaine de Lille et des villes concernées, le plan piscine ?

A part les rénovations récentes des piscines de La Madeleine, de Seclin et de Croix, nous avons connu la fermeture de celles de Marquette et d'Haubourdin. On parle maintenant de la destruction de Marx Dormoy, assorti d'un futur hypothétique projet de construction à partir de 2020, et qu'en est-il de la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux de la piscine de Saint-André ?

**Nous n'avons pas le droit, au nom de la rigueur budgétaire, de sacrifier les générations à venir, en laissant à l'abandon des équipements qui, depuis fort longtemps, ont montré leur utilité :**

Depuis 45 ans, en accueillant chaque année de plus en plus d'adhérents, venant de 60 communes plus ou moins proches,

Le club a montré par son Ecole de Natation et sa section compétition, sa section aquaforme, sa natation adulte, plus récemment par l'AES, la section sportive scolaire, le groupe des crevettes,

**Que savoir nager n'est pas un luxe**

**Et que la pratique sportive, facteur de cohésion sociale,**

**Est le meilleur moyen d'améliorer la santé et le bien-être de tous.**

Je vous remercie,

.../ .

./...

### **Intervention de M.Eurin, Adjoint aux Sports**

La Ville de Saint-André a le grand plaisir de vous accueillir dans cette modeste piscine communale et non intercommunale.

La 3<sup>ème</sup> tranche de travaux n'est pas programmée avant des années à venir.

Les dotations de l'Etat vont baisser de 800Millions d'euro à notre échelle.

Pour l'instant, il faut rester raisonnable, les 2 premières tranches de travaux ont été faites. Le projet est de faire de nouveaux vestiaires avec pieds secs et pieds humides, ces travaux étaient pris en charge à 50% par la Communauté Urbaine de Lille à condition que la Ville paie les 50% restants. Le changement de présidence à la Communauté Urbaine de Lille a entraîné un changement de politique...

Mais j'ai une bonne nouvelle, la Ville de Saint-André n'a pas l'intention de fermer sa piscine. La Ville est très fière des résultats obtenus par le Club de Natation.

J'ai entendu beaucoup de remerciements de la part des entraîneurs.

Merci aux Dirigeants qui gèrent ce Club d'une main de maître.

Bonne fin de saison, bonnes vacances.

### ***Rapport Moral Assemblée Générale du 9 Novembre 2023 (Suite)***

Enfin je ne peux pas conclure mon rapport 2023 sans remercier :

Les Parents et les nageurs qui ont su s'adapter

Nos Coachs qui pendant la saison précédente ont tout fait pour accueillir tous nos adhérents dans les meilleures conditions

Nos Dirigeants et Bénévoles

Les Municipalités de Lille Lomme La Madeleine, les clubs partenaires du LMN, les collectivités (Mel Conseil Régional)

Sans oublier la subvention exceptionnelle reçue pour la prochaine saison pour nous permettre de faire face à la location en 2024 de la piscine du Lycée Beaudelaire

Philippe Todoskoff

### ***RAPPORT SECRETARIAT AG USSA 9 novembre 2023***

#### Etat des lieux en septembre 2022

173 enfants de 4 à 10 ans répartis dans 13 groupes s'entraînant dans 2 piscines Saint-André et La Madeleine encadrés par 15 éducateurs/entraîneurs.

77 adultes (Aquaforme et Maîtres) à qui on a proposé 5 séances par semaine dans la piscine de Saint-André.

1 Section sportive scolaire s'entraînant 4 fois par semaine dans la piscine de Saint-André.

*Fermeture annuelle avancée d'une semaine par rapport aux années précédentes (sans projet annoncé) de la piscine de Saint-André du 10 décembre 2022 au 8 janvier 2023*

**Mais la piscine ne sera pas réouverte, la Mairie annonce une fermeture pour des raisons officielles de sécurité.**

#### **Un nouveau combat commence pour la survie de l'USSA et du LMN**

A partir de cette date de nombreuses démarches seront effectuées par Alexandre pour reloger les nageurs du LMN : bassin provisoire au CREPS, à Saint-André, recherche de créneaux à la piscine Marx Dormoy, à la piscine de Lomme, à la piscine de La Madeleine, piscine de Lille Fives, Lille Sud, Villeneuve d'Ascq...

L'école de natation de Saint-André est relogée à La Madeleine sur un créneau : le samedi de 12H15 à 13H15. Inutile de dire que cette solution ne satisfait pas la majorité des adhérents (organisation familiale chamboulée, perte d'une séance hebdomadaire.)

Perte de nageurs à l'école de natation

Perte programmée de 60 nageurs licenciés LMN benjamins et juniors de niveau départemental et régional qui ne pourront pas se réinscrire à la prochaine rentrée faute de créneaux pour les accueillir.

Le club propose aux licenciés de l'école de natation qui n'ont pas pu reprendre leur activité soit un reçu fiscal à hauteur de 190€ qui donnera lieu à un remboursement d'impôt de 66% (125€ pour l'année fiscale 2022), soit un remboursement immédiat de 80€.

**Assemblée extraordinaire LMN/USSA le 23 mars 2023 au Stadium de Villeneuve d'Ascq.**

**Création de l'Association « Sauvons la piscine de Saint-André »**, pétition en ligne qui recueille rapidement 2500 signatures, adhésion à l'association possible en ligne, porte à porte mise en place de 2 stands de l'association à la braderie du 1<sup>er</sup> mai, rencontre urbaine exploratoire devant la piscine avec Osons le 8 juin.

#### **Fonctionnement du club jusqu'au 8 juillet 2023**

Intraclubs les 30 janvier, 6 février, 22 mai et 5 juin

Les 3 journées Découv'nat : participation de 26 nageurs USSA

Chx de France Maîtres au Puy en Velay du 20 au 23 avril : participation de 2 nageuses.

Interclub Avenirs à Louvroil le 18 juin

Pendant ces 6 mois de fonctionnement, notre volonté de mobiliser les énergies pour garder un équipement nautique à Saint-André face à la position intransigeante de la Mairie a été mise à

rude épreuve et quand les vacances sont arrivées il a fallu organiser avec beaucoup d'inconnues la reprise de septembre.

Aucune réponse au niveau de la mairie de Saint-André, incertitude quant à l'occupation des créneaux de La Madeleine (le planning était validé jusqu'en juillet), aussi quant aux créneaux de Lomme et de Marx Dormoy.

Et grosse incertitude concernant la pérennisation budgétaire des 2 clubs par rapport à la réduction d'effectifs conséquente au manque de créneaux.

En septembre 2023 : 136 nageurs inscrits à l'Ecole de natation soit une perte de 21% de notre effectif **soit une perte de recettes réelles de 10 000€.**

*Les 2 rapports sont adoptés à l'unanimité*

### ***Rapport du Trésorier adopté à l'unanimité***

#### ***Bilan Ecole de Natation***

□ **Septembre 2022 – Décembre 2022 : Deux écoles de natation pour les enfants de moins de 12 ans**

Les tests d'entrée se sont déroulés du 3 Juin 2022 au 7 Juillet 2022 avec une priorité aux « anciens ». Tous les groupes ont été mis en ligne le 11 juillet 2022 pour faciliter la reprise. Reprise en 2 Temps : le 5 septembre à Saint André et le 19 septembre à La Madeleine.

Objectif : réduire le nombre de nageurs par ligne pour augmenter le niveau d'apprentissage et augmenter le temps nagé par séance.

□ **Janvier 2023 – Juillet 2023 : Un seul lieu pour les deux écoles de natation**

Suite à la fermeture brutale de la Piscine de Saint André, nous avons dû trouver des solutions pour reloger les enfants de l'Ecole de Natation de Saint André :

Relogement : Samedi de 12h15 à 13h15 à la piscine de La Madeleine proposé à partir du 14 janvier

+ proposition aux Madeleinois d'intégrer une séance par semaine avec le groupe de La Madeleine en plus du samedi (ou les 2 si impossibilité de venir le samedi)

+ proposition à ceux qui ne pouvaient pas venir le samedi d'intégrer le groupe de La Madeleine 1 séance par semaine s'il y avait la place dans le groupe correspondant : quasiment tous les nageurs 3n et 4n

+ Intégration du groupe précompétition (7 nageurs) de Mélanie à celui de Benoit

Seulement 4 demandes de remboursement émanant de 3 familles et 6 demandes de CERFA

+ **Section Sportive Scolaire – Collège Jean Moulin**

Label Excellence obtenu en septembre 2022 suite aux résultats des nageurs en 2021.

3 Sessions d'entraînements : Lundi – Mardi et jeudi après-midi.

Suite à la fermeture de la Piscine de Saint André, perte de 2 créneaux par semaine et relogement des nageurs le lundi de 16h30 à 18h à la Piscine de La Madeleine à partir de janvier 2023.

□ **Intraclubs**

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé 2 sessions afin de permettre aux plus âgés de nager 2 courses et de ne pas alourdir la compétition en longueur.

- 30 janvier : 1<sup>ère</sup> session pour les groupes familiarisation, 1N et 2N (93 nageurs)
- 6 février : 1<sup>ère</sup> session pour les groupes précompétition, 3N et 4N (41 nageurs)
- 22 mai : 2<sup>ème</sup> session pour les groupes familiarisation, 1N et 2N (86 nageurs)
- 5 juin : 2<sup>ème</sup> session pour les groupes précompétition, 3N et 4N (32 nageurs)

Objectifs : montrer les progrès aux parents, mettre les enfants dans une situation de compétition pour apprendre à gérer le stress, permettre aux entraîneurs de repérer les enfants pour les groupes de compétition, préparer les affectations de groupes pour l'année suivante, récompenser les enfants pour leurs progrès.

Merci aux parents qui nous ont aidé pour l'organisation (chambre d'appel, micro, chronométrateurs, photographe...).

□ **Sauv'Nage : test national mis en place par la fédération définit un savoir nager sécuritaire**

4 sessions ont eu lieu pour les écoles de natation :

- Les 5 décembre 2022, 10 mars 2023, 9 juin 2023 et 10 juin 2023
- 45 enfants cette saison ont obtenu le Sauv'nage

□ **Pass'compet : Nouvelle formule ; nageurs ayant réalisés 5 Courses lors du Challenge Avenirs (2x25m, 2x50m et 1x100m)** (valable de septembre à décembre 2022)

1 session intitulée « Challenge Avenir »

- Le 13 novembre 2022 à Marcq en Baroeul, 23 nageurs engagés

□ **Découv'Nat (nageurs ayant déjà obtenu le Pass'Compétition ou le sauv'nage à partir de janvier 2023)**

- Plot 1 : le 22 janvier 2023 à la Piscine de La Madeleine, 26 nageurs, 90% de réussite
- Plot 2 : le 20 mars 2023 à la Piscine de La Madeleine, 28 nageurs, 92% de réussite
- Plot 3 : le 4 juin 2023 à la piscine de La Madeleine, 25 Nageurs, 58% de réussite

□ **Interclubs Avenirs (retour de l'USSA Natation sur cette compétition)**

2 Equipes engagés issus des groupes Pré Compétitions et 3/4N.

L'équipe Messieurs termine 33<sup>e</sup> et l'équipe Fille termine 24<sup>e</sup>

## **2023-2024 :**

11 nageurs de l'école de natation ont intégré en 2023-2024 un groupe Avenirs du LMN.

Mais plus de possibilité d'orienter nos nageurs en fin d'école de natation qui n'ont pas le niveau pour intégrer un groupe compéti du LMN vers un groupe moins compétitif (jusqu'à l'année dernière Jeunes Bis ou groupe ados loisirs de l'USSA) en raison de la fermeture de la piscine de Saint-André qui nous a obligé à réduire le nombre de groupes en raison du manque de créneaux disponibles.

### ***Bilan du groupe Masters***

- Septembre 2022, une soixantaine d'inscrits, des nouveaux, des revenants et les fidèles. Une quinzaine de compétiteurs, la Covid était derrière nous, je me préparais à une belle saison.

- Décembre 2022, un vendredi soir, on nous annonce que c'est le dernier entraînement et que la piscine risque de ne jamais rouvrir. On nous annonce la mort de notre piscine. Je reçois beaucoup de messages, d'interrogations sur le devenir du groupe.

- Janvier 2023, je remercie la mairie de Lomme qui nous octroie 2 créneaux pour le groupe masters, le lundi midi et le samedi soir. Du fait des horaires difficiles il n'y a plus qu'une vingtaine de nageurs qui continue à venir. Nous tenons quand même à continuer les compétitions Masters, nous participons à 6 compétitions. Les nageurs pallient les entraînements qu'il leur manque par des séances avec le public mais il est difficile de garder le même niveau. La plupart ne s'entraîne plus qu'une fois par semaine avec le groupe masters à cause des horaires difficile d'accès.

- Septembre 2023, je remercie la ville de Lille-Hellemmes qui nous donne 2 créneaux les lundis et jeudis soir à la piscine d'Hellemmes. Une petite trentaine de nageurs, les fidèles, quelques nouveaux, des revenants mais il manque encore beaucoup de nageurs. La distance ne les décide pas à revenir. Certains, présents depuis de nombreuses années, quittent le groupe. Je remercie la ville de Lambersart qui nous laisse un créneau le jeudi soir, on commence ce soir, peut-être le retour de quelques nageurs et l'arrivée de nouveaux ?

Les compétiteurs, eux, se sont lassés, et chacun leur tour m'ont annoncé tout l'été leur départ pour d'autres clubs. A ce jour je ne peux même pas vous confirmer la participation des « 4 historiques », Cécile, Marie, Nathalie et Vincent, aux compétitions à venir.

Les nageurs tiennent à se joindre à moi pour remercier le club et ses dirigeants pour le maintien du groupe, tous les efforts fournis et les créneaux qui nous ont toujours permis de nager.

Ils me répètent sans cesse que nager seul, en public ou dans un autre club, « ce n'est pas terrible » et qu'ils en ont besoin pour leur santé, mentale et physique.

AG du 09/11/2023  
Bénédicte